Texto ! Textes et cultures, vol. XXXI, n°3-4, 2026.

François Rastier, Jean Szlamowicz, Céline Masson, Juliana T. Grazini

De la néologie à l'idéologie. Sur le *Lexique trans* du Planning familial

Résumé. — La néologie semble connaître un essor notable dans l'univers informationnel contemporain, malgré une standardisation syntaxique croissante à présent renforcée par l'IA générative. En particulier, la néologie militante multiplie les innovations comme autant de signes de reconnaissance. Cette étude descriptive en précise les contours et les conséquences à propos d'un cas exemplaire, celui du *Lexique trans* du Planning familial.

Mots-clés. — Néologie, idéologie, transactivisme, Planning familial, lexique.

Abstract. — In contemporary communication and information, despite a growing standardisation of syntax (in no small part due to generative AI), neology is experiencing a remarkable growth. It seems to be especially thriving in the context of activism, where lexical innovation serves a marker of in-group acknowledgment. This descriptive study examines its scope and implications through a significant case, the French « Lexique Trans » published by the *Planning Familial* (the French Organisation for Family Planning).

Keywords. — Neology, ideology, transactivism, Planning familial, lexicon.

Généralement utilisés pour la didactique des disciplines scientifiques et techniques, les lexiques spécialisés ont retenu l'attention des linguistes, d'autant plus que le développement de la linguistique de corpus permet à présent de relier le palier de la description du lexique à celui du texte.

En revanche, si le lexique des textes idéologiques a pu être exploré par l'analyse du discours, notamment politique (voir par exemple la revue *Mots*), le développement des courants intersectionnels s'est accompagné de la production et de la diffusion de lexiques militants d'un type nouveau, qui assument tout à la fois des fonctions éducatives et normatives.

Dans les corpus scientifiques et techniques, la néologie reste un phénomène ponctuel, analysable en fonction de normes de composition lexicale. En revanche, dans un corpus idéologique, comme celui que nous avons choisi d'analyser, elle mobilise des procédés multiples qui vont de l'innovation graphique au figement de syntagmes, au service d'un propos socio-politique général.

Par sa créativité, la néologie militante suscite depuis quelques années un intérêt croissant[1]. Nous adopterons ici une conception élargie, voire inclusive, de la néologie, en considérant comme néologiques trois phénomènes : (i) la création d'acceptions nouvelles, par la *néosémie*[2] ; (ii) la création d'expressions nouvelles, que l'on pourrait désigner du terme de *néomorphie* ; (iii) celle enfin de constructions nouvelles intéressant la syntaxe interne du mot ou de la lexie, que par un léger abus de néologismes on pourrait nommer la *néosyntaxie*.

1. Présentation du corpus et de ses sources explicites

Le corpus sélectionné pour cette étude est le *Lexique trans*, un document numérique de cinq pages diffusé par le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) via son portail national de ressources[3]. Bien que l'institution, fondée en 1956, soit un interlocuteur historique des pouvoirs publics et bénéficie d'agréments ministériels pour ses interventions en milieu scolaire[4], le support analysé se distingue par une autonomie éditoriale marquée.

En 2026, dans le rapport intitulé *L'offensive contre l'éducation complète à la sexualité*, le Planning familial se définit institutionnellement comme une association féministe et d'éducation populaire. Sa plateforme numérique précise sa mission : « Association militante féministe et d'éducation populaire, le Planning vous accueille pour répondre à vos questions en matière de santé sexuelle et de sexualités, vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos propres choix. » (Planning familial, 2026).

Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) est une confédération nationale régie par la loi de 1901, structurée en 80 à 82 associations départementales autonomes et 9 fédérations régionales. Fondée en 1956 sous la dénomination « Maternité heureuse », l'organisation s'est historiquement consacrée à la défense des droits sexuels et reproductifs, notamment l'accès à la contraception (obtenu en 1967), à l'avortement et au contrôle des naissances. (Pavard, 2012 ; Vie publique, 2023).

Comme sur le plan institutionnel, le MFPF est un interlocuteur des pouvoirs publics, la majorité de ses centres sont intégrés aux services de solidarité des conseils départementaux. L'association bénéficie de subventions publiques et d'un agrément lui permettant d'intervenir en milieu scolaire pour l'éducation à la sexualité. Affiliée au réseau international IPPF (*International Planned Parenthood Federation*), elle déclare toucher environ 500 000 personnes par an à travers ses actions de terrain. (IPPF, 2026)

L'évolution du cadre idéologique de l'institution présente une trajectoire documentée : après s'être revendiqué de l'éducation populaire en 1967 et du féminisme en 1983 —

1 Voir notamment C. Gérard, 2026 ; F. Rastier, « Néologismes et néo-nazisme », *Cités*, n°50, 2012, pp. 13-17.

2 Pour un développement, voir au besoin F. Rastier, 2011, pp. 143 sq. Le concept de néosémie reste discuté notamment par Sablayrolles, 2019.

3 Voir : https://www.planning-familial.org/fr/lexique-trans. On trouvera plus loin en annexe une transcription exacte de ce document.

4 Il bénéficie d'un agrément « jeunesse et éducation populaire », dont le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse précise que « c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association » (association.gouv.fr, 2023).

initialement selon une approche universaliste — les documents institutionnels récents indiquent une référence croissante aux cadres théoriques de l'intersectionnalité, positionnement formellement adopté lors de son congrès de 2022.

Concernant les thématiques LGBTQI+, le Planning familial expose sa position théorique sur son portail numérique (https://www.planning-familial.org/fr/lgbtqi-104) : « Il n'existe pas une sexualité "naturelle", mais des sexualités ! La sexualité est considérée comme un construit social que le Planning veut interroger sous l'angle des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes. »

Dans ce cadre, l'association diffuse le « Lexique trans du Planning »[5], dont le préambule précise la posture épistémologique des auteurs : « Les définitions présentées font consensus dans notre groupe, mais ne feront jamais l'unanimité. Aucune ne le fait partout, de par l'autodétermination des individus, la fluidité et l'évolution du langage. »

D'un point de vue structurel, ce lexique de cinq pages est organisé en quatre catégories thématiques : termes associés aux transidentités (37 occurrences, dont 13 d'origine anglo-saxonne) ; termes indûment associés aux transidentités (2 occurrences) ; terminologie proscrite (10 occurrences) ; développements relatifs aux acronymes LGBTQI+ (incluant des éléments concernant la bisexualité et l'intersexualité).

L'analyse documentaire révèle que les références externes se limitent à deux sources associatives : le portail *bicause.fr* et l'organisation *cia-oiifrance.org*. Le document ne comporte aucune référence bibliographique issue de la littérature scientifique à comité de lecture, n'explicite pas la méthodologie d'élaboration des définitions et ne mentionne pas l'identité de ses rédacteurs.

La circulation de ce lexique s'opère par plusieurs canaux de diffusion :

- Diffusion numérique et institutionnelle : via le portail national, le document sert de guide de conduite pour les journalistes et les acteurs de l'éducation.
- Réseau associatif : le document est diffusé via le portail national du Planning familial et peut être mobilisé au sein de son réseau territorial. Le livret ne précise toutefois pas explicitement les modalités concrètes de son utilisation dans les centres locaux.
- Communication digitale : les réseaux sociaux (Instagram, X) constituent un vecteur de diffusion important, notamment par le biais d'infographies pédagogiques visant à introduire ces termes dans le débat public (Bourdieu, 1982 ; Fairclough, 1989).
- Interventions scolaires : le contenu du lexique est mobilisé lors de séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire ou dans le cadre de dispositifs comme le Pass Culture, influençant ainsi la terminologie utilisée auprès des jeunes publics et des institutions partenaires.

2. Caractériser le *lexique trans* du planning familial

Un lexique doctrinal ? — Comment catégoriser le *Lexique trans* ? Il émane d'un groupe (« notre groupe ») non autrement déterminé. Il ne comporte aucune mention linguistique (morphologique ou syntaxique), ni d'exemples d'emplois. Les entrées ne sont pas disposées

[5] Ce document est téléchargeable à l'adresse https://www.planning-familial.org/sites/default/files/2020-10/Lexique%20trans.pdf. Consulté le 22 mars 2026.

selon un ordre alphabétique, contrairement aux conventions lexicographiques. Pour ces raisons, il ne relève pas de la linguistique descriptive.

En revanche, il se veut normatif, de deux manières. (i) Il utilise « l'écriture » inclusive (ex. : « Iels se désignent comme iels le souhaitent. Le diminutif "trans" convient à la grande majorité d'entre elleux ». (ii) Il recense des emplois à éviter, non en raison d'incorrections d'usage, comme les grammaires normatives de jadis, mais en raison de considérations morales, comme jadis dans les traités de savoir-vivre, par exemple celui de la baronne Staffe (1843-1911), ou de convenance châtiée comme dans l'inoubliable *Ne dites pas… Mais dites…*[6] : le nombre de termes à éviter monte à 22 occurrences, alors que le nombre des termes prescrits s'élève à 37 ; encore plusieurs ces prescriptions sont-elles enveloppées de mises en garde restrictives, dans des commentaires en italiques.

L'abandon de l'ordre alphabétique est justifié par un objectif didactique : « Ce lexique est rangé dans l'optique d'un apprentissage progressif, chaque terme donnant les clefs pour comprendre les termes suivants ». Il s'agit donc d'un *gradus ad Parnassum*, comme jadis dans les manuels de rhétorique.

Toutefois, les éclaircissements annoncés peuvent se réduire à une opacification, comme dans ces deux définitions successives : « Femme trans : Femme AMAB » et « Homme trans : Homme AFAB », ce qui ne va pas sans contradiction, car on lisait plus haut à propos d'AFAB et d'AMAB : « Ces acronymes sont à proscrire pour désigner des personnes »[7].

Ils semblent d'autant plus obscurs qu'ils résument des formules anglo-américaines, peut-être forgées sur le principe du slogan radical *ACAB* (*All Cops Are Bastards*). Ces codages jouissent vraisemblablement d'une fonction initiatique : sous couleur didactique, le lexique introduit à un jargon codé que seuls les militants maîtrisent. La pratique est ancienne, et commune aux langues de bois politiques (ex. : « le BP du CC du PCUS ») et administratives : ici, par exemple, *CEC* est ainsi défini comme « changement d'État civil », ce qui constitue une opacification complémentaire ; mais encore, quand *NB* est employé, le lecteur doit supputer que cela ne signifie pas *Nota Bene*, comme c'est l'usage à l'écrit, mais *Non Binaire*, et ce genre de difficulté, en supposant une connivence, peut alors revêtir une fonction initiatique.

Derrière l'objectif didactique affiché s'en profile alors un autre : former des militants en les initiant au langage codé d'une idéologie passablement ésotérique. Cela s'accorde paradoxalement avec la déclaration liminaire : « Ce lexique a été établi pour accueillir le plus respectueusement l'ensemble des personnes ». La sémiotique implicite de ce propos abolit la distinction entre langage et société : comment sinon un lexique pourrait-il accueillir des personnes ?

Dès lors, révolutionner le langage équivaudrait à révolutionner la société. La néologie se voit ainsi dotée d'une capacité subversive, tout comme les autres modifications des normes linguistiques, écriture inclusive comprise. Cette conception magique du langage étend la notion

[6] Étienne Le Gal, *Ne dites pas... Mais dites... : Barbarismes, Solécismes, Locutions vicieuses,* Paris, Delagrave, 1924.

[7] En outre, une syntaxe innovante ne facilite pas la compréhension, par exemple dans : « on considère cette négligence comme un transphobe également ».

de performativité, notion cruciale selon Judith Butler, principale théoricienne du genre, qui s'appuie sur John Austin[8].

Si la néologie lexicale est un processus ordinaire qui obéit à des règles et normes décrites de longue date par ce que Bernard Pottier nommait la « syntaxe interne du mot », la néologie des grammèmes pose des problèmes d'autant plus délicats qu'elle ne relève d'aucune règle décrite et reconnue comme telle, comme en témoignent ici les occurrences de *iels* et *elleux*, conflations de *ils* et *elles* et de *elles* et *eux*.

En outre, les grammèmes évoluent dans une diachronie lente très différence de celle des lexèmes et *a fortiori* des lexies, car ils relèvent, comme la syntaxe dont ils sont un des éléments essentiels, du noyau fondamental de la langue. Qui donc prétend instituer un grammème se place en position d'autorité suprême, sur la langue comme sur ses locuteurs — alors qu'une démarche inclusive devrait tenir compte de leurs usages[9].

*Préfixes et métaphysique***.** — Le titre choisi par le Planning familial semble une sorte de manifeste. Comment comprendre la formule *lexique trans* ? *Trans* en effet est un grammème (un préfixe, et non un « diminutif » comme l'indique le *Lexique trans*) : or il se trouve ici en fonction d'épithète. Il s'agit là d'un de ces changements de catégorie morphologique que Lucien Tesnière nommait *translation* — prenons pour exemple l'adjectif *rouge* : précédé d'un déterminant, il devient un nom : *le rouge, ce rouge, du rouge*. Dans ce lexique, quatre préfixes, *trans* et *cis*, *bi* et *pan*, font l'objet de translations et deviennent des noms et des adjectifs. Dans *hétéro-cis*, *hétéro-* conserve sa fonction de préfixe, mais *cis* est bien employé comme radical d'un nom substantif.

Or la lexicalisation (notamment la substantivation) des grammèmes peut permettre une abstraction radicale qui a permis l'édification de la métaphysique, domaine dépouillé de toute adhérence de temps et de lieu. Comme le soulignait Aristote dans son traité fondateur, le nom (en grec) n'a pas de temporalité, ou du moins de flexions exprimant le temps ; toutefois, il reste généralement attaché à un domaine par un sème générique et pour constituer une métaphysique, cette adhérence empirique reste à supprimer car elle entrave son universalisation.

Un moyen linguistique simple a pu permettre d'y remédier. Entre *L'Odyssée* et le poème de Parménide, la langue grecque connaît une évolution décisive pour notre propos. Alors que chez Homère les particules qui deviendront l'article sont encore des déictiques (*ho, hê, to*), « entre Homère et les textes postérieurs, une innovation est intervenue qui a changé le

[8] Austin toutefois la réserve justement à certains usages du langage, en laïcisant la théorie des sacrements que quelques siècles avant lui avaient élaboré ses prédécesseurs au Corpus Christi College d'Oxford.

[9] Cette position d'autorité fut selon la Bible conférée par l'Éternel à Adam et Ève, ce qui nous écarte passablement d'une problématique scientifique Voir par exemple Maria Candea et Laélia Véron, *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, Paris, La Découverte, 2019. On y lit cette déclaration empreinte de déterminisme socio-politique : « Si la langue est un dispositif de maintien de l'ordre social, elle est aussi une construction politique qu'il est possible de se réapproprier » ; ainsi se trouvent récusées l'autonomie et la légalité propre de la langue et plus généralement du domaine sémiotique, pourtant établies par des auteurs comme Cassirer et Saussure et fondatrice pour l'ensemble des sciences de la culture.

caractère de la langue : la création de l'article »[10]. Or l'article, translateur par excellence, permet de substantiver des grammèmes, dont l'article lui-même ; on trouvera chez Parménide puis Platon des syntagmes comme *to auto*, littéralement *ce re-ce*. Cette sorte de redoublement morphologique n'est-il pas au fondement de la réflexivité ? Du moins, les grammèmes, au cours de l'évolution diachronique qui les a constitués, ont perdu leur relation avec leur domaine sémantique d'origine. Leur nominalisation permet ainsi de constituer des lexèmes d'une densité sémantique minimale, car ils sont dépourvus de la plupart des traits génériques, ce qui permet d'ailleurs leur ubiquité : n'étant rattachés à aucun domaine sémantique, ils sont compatibles avec tous.

Ne peut-on mettre cela en rapport avec le fait que l'Être soit sans lignée, auto-engendré, comme le *kath'hauto* de l'en-soi platonicien ? [11]. En persiflant quelque peu, notons que le trans est aussi sans lignée et en quelque sorte auto-engendré car il opère, plutôt qu'une métempsychose, une métensomatose en changeant de corps. Plus généralement, entre *cis* et *trans* se développe une métaphysique de la transgression : ce qui est *cis* reste en deçà des limites de ce monde, alors que ce qui est *trans* les dépasse. Dans la tradition gnostique ainsi renouvelée, le *trans* inverse le *cis*, et c'est ainsi que la transition de genre opère un salut[12].

Cela exige une inversion de la Loi. Alors que le *Lévitique* proscrit toute modification corporelle, le protocole juridique la « chirurgie de genre » (selon l'expression du Conseil de l'Europe), relève d'une nouvelle Loi inversant l'ancienne[13].

Néologismes inclusifs : concepts ou mots-clés ? — Abordons enfin une dernière forme de néologie, qui relève de la sémiotique plutôt que de la linguistique. Les langues jouissent sans doute d'une *hétérogénéité* sémiotique : dans les conditions contextuelles et textuelles ordinaires, les lexies revêtent le statut linguistique de *symbole* saussurien[14]. Dans d'autres conditions cependant, elles peuvent revêtir le statut d'un *signal* : par exemple, le signal *Feu !* — qui peut parfaitement être remplacé par un coup de sifflet ou par un geste. Dans cette mesure, les performatifs sont des signaux codifiés : leur caractère figé, la stéréotypie de leurs contextes éventuels, notamment dans les rituels, les soustrait aux transformations contextuelles qui font de chaque occurrence d'un symbole un hapax, comme on l'a souligné à bon droit, de Prodicos à Schleiermacher et de Saussure jusqu'à Pottier.

Dans d'autres contextes encore, une lexie peut revêtir le statut d'un *index* : par exemple quand on fait l'appel, chaque personne doit réagir au prononcé de son nom[15]. On a affaire alors à un fonctionnement codique – comme pour les signaux – mais non au fonctionnement

[10] Pierre Chantraine, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, Klincksieck (édition mise à jour par O. Masson), 1975, huitième édition, p. 188.

[11] Pour un développement, voir au besoin F. Rastier, « L'Être naquit dans le langage : un aspect de la mimésis philosophique », *Methodos*, I, Lille, Presses du Septentrion, 2001, pp. 103-132.

[12] Voir F. Rastier, *Petite mystique du genre*, Paris, Intervalles, 2023 ; « Sur les fondements ésotériques de l'intersectionnalité », *Mezetulle*, 9 mai 2026, en ligne : https://www.mezetulle.fr/sur-les-fondements-esoteriques-de-lintersectionnalite/

[13] Un soi-disant Messie cabaliste du XVII[e] siècle, Sabbataï Zevi, prétendait ainsi que l'accomplissement de la Loi réside dans sa transgression, et il reste à ce titre salué par des penseurs de la déconstruction comme Giorgio Agamben.

[14] Les symboles formels de la logique et des mathématiques relèvent d'un régime sémiotique tout autre, et nous n'en traiterons pas ici.

[15] Dans de sinistres circonstances, la même fonction d'index a pu être assurée par un chiffre dont on a fait un numéro d'identification tatoué sur le bras des détenus.

propre d'un système linguistique, puisque les langues, par leur créativité même, diffèrent fondamentalement des codes. À la différence des mots d'un texte, les mots-clés sont utilisés non comme des symboles, mais comme des signaux. Ainsi, une unité de l'expression linguistique (chaîne de caractères ou signal sonore) peut-elle assumer différents régimes sémiotiques selon les contextes et les situations : à chaque régime correspondent un mode génétique, un statut sémiotique et un mode herméneutique.

Plusieurs traits laissent à penser que les entrées du *Lexique trans* fonctionnent comme des mots-clés devenus signaux et non comme des symboles. Ainsi, leurs définitions se limitent souvent à des commentaires, parfois contradictoires entre eux, ou à des équivalences avec des acronymes anglo-américains. Elles restent énigmatiques : ainsi, dans : « L'expression de genre peut être différente de l'identité de genre, que cela soit voulu par l'interessé·e ou pas. Elle ne suffit pas à déterminer le genre de quelqu'un·e » ; ou encore : « les personnes non-binaires sont inclues [sic] dans les vécus trans. Mais certaines peuvent ne pas se définir trans. Chaque personne NB peut avoir ou non un besoin de transition médicale et/ou administrative », ou enfin « Un pénis est un pénis, pas un organe sexuel mâle » et « Il est important de comprendre (…) qu'un homme gay peut avoir une vulve ».

L'omniprésence des mots-clés est évidemment liée à de nouveaux impératifs de référencement, d'indexation et de détection des documents. Toutefois, elle participe d'un vaste mouvement de *désymbolisation* : de plus en plus les textes sont produits par des combinatoires de mots-clés et lus par repérage des mêmes mots-clés, comme l'attestent les études sur les pratiques de *scrolling*. Ils fonctionnent alors comme des signaux[16]. Le *Lexique trans* s'écarte ainsi d'un glossaire, et constitue un code de signaux à l'usage des postulants qui souhaiteraient entrer dans une communauté inclusive.

Par ailleurs, certaines de ses entrées peuvent fonctionner comme des *index* qui renvoient aux « personnes trans », seules habilitées à déterminer et garantir le lexique présenté ici. Les rédacteurs leur reconnaissent toute l'autorité qu'ils déploient à leur service. Par suite, elles peuvent se reconnaître et « s'inclure » dans le lexique qu'elles ont forgé pour s'autodésigner. Elles prennent alors la place éminente de ceux qui, dans les croyances antiques, ont institué le langage, ces onomatothètes, dont Hiéroclés d'Alexandrie disait au V^e^ siècle av. J.-C. : « Ils construisaient les noms sonores comme des symboles des pensées qui sont dans l'âme, et de ces pensées mêmes ils faisaient des images des objets pensés » (*Carm. Aur.,* XXV.3).

En somme, de manière exemplaire, la néologie, sous toutes ses formes, se trouve ici associée à diverses « transgressions » orthographiques, morphologiques et syntaxiques, au service d'un projet qui dépasse à l'évidence la lexicologie. S'il se présente explicitement comme politique, il évoque cependant à l'analyse des pratiques ésotériques auxquelles le *Lexique trans* veut permettre une initiation.

3. La néologie idéologique : un cas d'instabilité prescriptive

[16] Voir F. Rastier, « Comment déconstruire les concepts », *Le Coq-Héron*, n°260, 2025, pp. 9-19.

Terminologie et déonticité. — Le *Lexique trans* du Planning Familial appartient à la catégorie des textes sans locuteur[17]. En cela, il produit un effet d'autorité dans la mesure où c'est le propre des textes officiels, c'est-à-dire émanant d'un corps législatif ou d'une instance réglementaire, que de proclamer une norme. Le statut textuel de ce glossaire est donc moins explicatif que prescriptif, ce qu'il affirme d'emblée dans ses objectifs.

Cet apprentissage concerne des comportements linguistiques qui sont marqués par la récurrence de formules comme « il convient de », « ne devraient pas être utilisées par des personnes non concerné.e.s », « utilisé de façon abusive », « à proscrire pour désigner des personnes », « utilisé à tort »… Ce glossaire n'entend donc pas seulement clarifier des usages mais en recommander, et il relève ainsi du genre textuel des guides de formulation, notamment les guides de communication inclusive. Il s'agit donc de pratiques lexicales articulées à des politiques linguistiques institutionnelles, quel que soit leur niveau de légalité. Ce que l'on nomme parfois « ostension de vertu » (*virtue signalling*) trouve ici son expression linguistique : l'usage lexical est ici strictement signalétique en ce qu'il affirme manifester une allégeance à une pratique verbale qui se fonde idéologiquement. On peut parler à cet égard d'un brandissement lexical, non sans lien avec la sloganisation, qui ne prend pas place dans un parcours argumentatif mais dans un dispositif ostentatoire.

Cela affecte la démarche définitoire elle-même, qui n'a plus vocation à décrire des usages linguistiques mais à proposer une vision du champ dénominatif sexuel et identitaire propre à une communauté linguistique réduite (« Les définitions présentées font consensus dans notre groupe »). Alors que les glossaires peuvent être descriptifs, éducatifs, terminologiques, etc., la néologie reflète ici les ambitions du dispositif discursif dont le glossaire est l'emblème : les définitions de *mégenrer*, *euphorie de genre*, *cis-passing*, *femmis* ou *morinom* sont des recommandations d'usage et non des définitions.

Outre « l'ambiguïté entre *signifier* et *être*, qui relève à la fois de la sémantique métalinguistique et de la métalexicographie »[18], ces entrées introduisent des dénominations qui constituent de nouveaux modes de donation du réel, établissant ainsi des lexies comme nouvelles entités ontologiques. Le *Lexique trans* propose ainsi de nouvelles dénominations, présentées comme terminologiques, pour qualifier « bien-être » ou « pénis », remplaçant en fait des contenus prédicatifs (« résultant de… », « ayant changé… ») par des termes :

> « Euphorie de genre : Sensation de bien-être ou de confort résultant de se reconnaître dans son genre que cela soit socialement ou corporellement. L'euphorie de genre peut être déclenchée chez les personnes trans par toutes sortes de situations, qui ne correspondent donc pas nécessairement à des stéréotypes de genre ! »

> « Femmis/Ladyck : Pénis ayant changé sous l'action d'un THS. Des femmes trans ou des personnes NBs, hormoné·e·s ou non, utilisent également ce terme pour désigner leur pénis. »

[17] « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur » (p. 17-34), Ruth Amossy (dir.), *Pragmatique et analyse des textes*, Tel-Aviv University, French Department, 2002, 300 p.

[18] Alain Rey, « Polysémie du terme *définition* », Centre d'Étude du Lexique, *La définition*, Paris, Larousse, 1990, p. 19.

Il s'agit donc de créer un vocabulaire propre au domaine thématique revendiqué, imitant en cela les champs théoriques, mais sans assise conceptuelle particulière. On pourrait trouver une similitude avec une entreprise de désambiguisation comme celle de *La Logique ou l'art de penser* déclarant « faire une nouvelle langue et de nouveaux mots qui ne soient attachées qu'aux idées que nous voulons qu'ils représentent » (Arnauld et Nicole, 1662, I-XII). Sauf que cette dernière entreprise relève d'une méthode désirant « éviter la confusion des mots »[19]. Il faut donc distinguer les définitions du *Lexique trans* de celles que l'on trouve dans les textes théoriques établissant une métalangue à des fins scientifiques[20] car il ne se fonde pas sur l'efficacité conceptuelle mais sur des critères de morale et de bienséance. C'est ce qu'on trouve dans la définition moralisante du « mégenrage » :

> « Mégenrer : Utiliser un pronom ou des accords qui ne sont pas ceux utilisés par la personne. Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe particulièrement blessant. S'il est accidentel, mais répété parce que la personne ne souhaite pas réellement s'en préoccuper, on considère cette négligence comme un transphobe également. »

En tant que texte sans locuteur, le *Lexique trans* utilise l'effet d'autorité qui en résulte pour imposer des définitions qui s'opposent à l'usage ordinaire ou scientifique, produisant des assertions parascientifiques comme « un pénis n'est pas un organe sexuel mâle » (entrée « mâle/femelle »). Une telle assertion relève assurément de la néosémie puisque le mot subit une redéfinition qui en change la signification usuelle et entend la remplacer.

Le propre de la néologie est d'être un usage innovant. Dans ce cadre institutionnel portant sur des thématiques médico-sociales, la publication d'un tel glossaire produit un effet rhétorique de scientificité du fait même de la référence qu'il instaure. Le processus explicatif lui-même possède une valeur d'autorité puisqu'il ne passe pas par la justification des notions utilisées, mais les présente comme des faits établis.

Cette néologie a donc pour particularité de se vouloir prescriptive et de prétendre remplacer les usages existants afin d'« accueillir respectueusement les personnes ». À ce titre, le LT n'est pas un glossaire explicatif, scientifique ou technique mais protocolaire. L'objectif revendiqué est celui de la « visibilisation », autrement dit de la propagation dénominative.

Mon nom est personne : vers une euphémisation néosémique ? — Dans la communication inclusive, la notion de « personne » est devenue aujourd'hui omniprésente pour son caractère sémantiquement épicène[21]. Il présente l'avantage d'être un substantif discontinu dont la classe nominale ne possède pas de pertinence référentielle (le « féminin » de « personne » évite ainsi de recourir à une forme dite « masculine » tout en permettant d'évoquer le collectif, le générique ou la spécificité individuelle potentielle). On peut parler à cet égard de tendance néosémique dans la mesure où « personne » est devenu un euphémisme permettant

[19] Sylvain Auroux, « La définition et la théorie des idées », Centre d'Etude du Lexique, *La définition*, Paris, Larousse, 1990, pp. 30-39.

[20] Ce que Rey appelle « la définition créatrice » qui « sert à fonder non seulement les théories scientifiques, mais aussi les terminologies et notamment celle du droit » et qui se trouve « par nature, hostile à la polysémie », *op. cit*, p. 14.

[21] 35 occurrences sur les 5 pages du *Lexique trans*.

l'évitement dénominatif : il relève largement de ce qu'on pourrait appeler le « codage idéologique ». De fait, malgré son caractère sémantiquement épicène, l'accord de « personne » témoigne bien d'un emploi néosémique puisque les adjectifs s'accordent non pas au féminin mais de manière « inclusive » avec le suffixe « é.e.s » (« les personnes concerné.e.s »). Il passe ainsi de la signification courante « individu de l'espèce humaine sans distinction de sexe » (TLF) à « individu de l'espèce humaine dans la diversité de ses genres potentiels ».

On pourrait également étudier la notion d'« identité », définie ici non pas comme une caractéristique objective ou objectivable (« Caractère de ce qui demeure identique ou égal à soi-même dans le temps (identité personnelle) », TLF), mais comme un « ressenti interne du genre de l'individu» (cf. pour « transphobie » : « Ne pas respecter l'identité d'une personne en est un exemple »). La signification du mot « identité » implique donc ici la thématique du « genre » comme hyperonyme notionnel. Dans ce cadre, « identité » ne relève pas des profilages sémantiques connus (similitude, permanence, unicité, etc.) : il y a donc bien néosémie dans la mesure où « identité » renvoie à l'ensemble de la théorisation du ressenti concernant le « vécu de genre » (voir ci-après).

Anglicismes, traductions et valeur de signalement. — L'abondance des emprunts à l'anglais parait superfétatoire. Pourquoi passer par « AMAB (acronyme de *Assigned Male At Birth*): Personne assignée homme à la naissance » alors que le français se suffit à lui-même ? De même pour « SRS (*Sex Reassignment Surgery*) : Chirurgie génitale ». De fait, l'introduction de l'anglais ne constitue pas une aide conceptuelle puisque la recommandation discursive concerne le français. La mention de mots anglais introduit même une précarité linguistique puisqu'elle se fait sans cadre syntaxique stable. On lit ainsi :

> « Stealth (anglais pour "furtif", "sous-marin") : On dit d'une personne trans qui a un cispassing et qui ne révèle pas qu'elle est trans qu'elle est "stealth". »

Or, *stealth* est un substantif et non un adjectif. On trouvera donc des énoncés de type « je suis stealth », qui ne correspondent pas syntaxiquement à l'usage de l'anglais (où il n'a de valeur adjectivale que dans les parataxes nominales comme *stealth trans*).

Comme dans d'autres cadres sociolinguistiques, l'utilisation de mots étrangers dans une communauté linguistique monolingue, même au prix d'interférences sémantiques, signale une forme de prestige par la connaissance interculturelle qu'elle exhibe[22]. C'est une forme de snobisme linguistique signalant à la fois une distinction individuelle et une appartenance endogroupale. Ainsi, sur les forums consacrés à la question trans, ce discours ésotérique valide l'appartenance à la communauté des initiés[23]. On peut parler de « valeur de signalement » pour ces comportements verbaux d'ostension lexicale dans la mesure où ils visent à signaler une appartenance identitaire[24].

[22] Voir « Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais », Jean-Marc Chadelat, *Cahiers de l'APLIUT*, Année 1996 ; 15-4, pp. 16-27.

[23] Voir « Que signifie *stealth* pour vous ? », em ligne : https://www.reddit.com/r/ftm/comments/1tc9p6e/what_does_stealth_mean_to_you/?tl=fr

[24] J. Szlamowicz, *Jazz. Talk. Approche lexicographique, esthétique et culturelle du jazz,* Toulouse, PUM, 2021, p. 29.

On peut classer dans cette catégorie tous les anglicismes du LT mais aussi les traductions comme :

> « Morinom ou *deadname* : Nom donné à la naissance et rejeté car renvoyant à l'assignation. »
> « Dicklit : Clitoris ayant changé sous l'action d'un THS. »
> « Femmis/Ladyck : Pénis ayant changé sous l'action d'un THS. »

Aucune indication du registre grossier de ces deux derniers mots n'est faite, l'emprunt les transformant quasiment en termes technico-théoriques. Ces traductions créent des néologies opaques qui servent une fonction doublement initiatique : seuls les adeptes connaissent le sens de ces termes — et dans deux langues.

Par ailleurs, les emprunts terminologiques à l'anglais signalent aussi l'emprunt d'un corpus théorique : il s'agit donc de l'importation complète de pratiques verbales et d'une théorie de la dénomination sexuelle. En témoigne, l'emploi néosémique de « genre » (au sens de « ressenti identitaire ») qui provient de l'emploi en anglais de *gender*. Or, dans le système lexical de l'anglais *gender* n'a pas la même place que « genre » en français (*sex* ayant depuis longtemps dans la langue courante le sens de « rapport sexuel », *gender* possède en anglais la signification qui est celle de « sexe » en français). La superposition d'une signification empruntée et des significations usuelles a ainsi introduit une confusion considérable (entre « genre » et « sexe », notamment). On remarque le même phénomène avec le mot *passing*, américanisme provenant de la description sociale dans le cadre de la ségrégation raciale[25] (« passer pour blanc »), ici adapté dans le cadre trans (« passer pour cisgenre »).

Ce glossaire, qui relève du jargon, présente un projet textuel paradoxal, puisqu'il s'emploie à exhiber une pratique lexicale endogroupale tout en visant à sa normalisation.

L'instabilité néosémique : usages et significations fluides. — Le *Lexique Trans* construit sa pratique lexicale selon des principes qui ne sont pas lexicaux mais protocolaires :

> « Il convient, bien sûr, de s'adapter aux façons dont les personnes s'autodéterminent. »

> « Personne non-binaire (NB) : Personne dont le genre n'est pas "homme" ou "femme" : cela peut être une combinaison, une absence (agenre), ou un genre autre. D'après notre définition, les personnes non-binaires sont inclues dans les vécus trans. Mais certaines peuvent ne pas se définir trans. Chaque personne NB peut avoir ou non un besoin de transition médicale et/ou administrative. »

> « On admet que l'adjectif trans est le diminutif de transgenre. D'autres versions peuvent exister, mais elles sont propres aux interessé·e·s et ne devraient pas être utilisées par des personnes non concerné·e·s. »

Dans ce cadre idéologique, les pratiques verbales, y compris néologiques, se présentent comme des nécessités morales et comportementales et la recommandation lexicale y est à la fois prescriptive et ouverte, dépendant du bon-vouloir des personnes concernées. Le *Lexique Trans* à la fois recommande des usages et signale leur instabilité, leur évolution et leur

[25] Par exemple, le roman *Passing* (1929) de Nella Larsen.

dépendance de préférences individuelles mouvantes. De fait, les définitions sont l'objet d'un avertissement liminaire réduisant leur portée :

> « Les définitions présentées font consensus dans notre groupe, mais ne feront jamais l'unanimité. Aucune ne le fait partout, de par l'autodétermination des individus, la fluidité et l'évolution du langage. »

L'instabilité terminologique est donc revendiquée, reflétant ainsi la vision idéologique même qui revendique la « fluidité » comme principe. Cette démarche bancale pose des catégories dénominatives prescriptives et propose simultanément de les remettre en cause si les « personnes concernées » le désirent. Dans ce cadre, le lexique est donc soumis au désir individuel et non au principe de garantie et de convention qui définit la langue. Il s'agit donc de pratiques lexicales fortement liées aux comportements et aux ressentis de locuteurs constituant un sous-groupe social particulier et, de sa propre revendication, indéfinissable.

Mais cette instabilité sémantique touche en réalité l'ensemble du lexique ordinaire qui se retrouve en instance de mutation sémantique : « mâle », « femelle », « genre », « identité », « sexe », « assignation » reçoivent ici de nouvelles définitions (comme, ailleurs, « fierté », « couleurs de fierté », calqués sur l'anglais *pride*.). La tendance néosémique est donc la caractéristique même de ce genre de texte idéologique puisqu'il propose des interprétations, des usages et des définitions qui ne sont pas ordinaires mais propre à la communauté idéologique de référence.

Bien souvent, les définitions proposées n'apportent pas d'information référentielle ni sémantique permettant de comprendre un lexème mais se caractérisent par une théorisation subjective, sans prise en compte de l'usage linguistique ou scientifique. De telles définitions consistent alors uniquement en un décret interprétatif :

> « Sexe : Construit social basé sur des observations moyennes des différences biologiques entre les genres. Il est communément admis scientifiquement que le sexe est un spectre. »

Au-delà d'une entreprise explicative ou définitoire, le *Lexique trans* assume ainsi une démarche doctrinaire. Paradoxalement, son instabilité lexicale se veut simultanément recommandation. En effet, la néologie et la néosémie du *Lexique trans* relèvent du décret idéologique (à la fois décret dénominatif et décret interprétatif) car ces innovations lexicales ne procèdent pas d'une démarche technique ou théorique mais normative en ce qu'elles proposent un usage social qui dépasse la communauté linguistique dont elles émanent. On peut caractériser cela comme une néologie idéologique, laquelle innove lexicalement en décrétant des valeurs axiologiques, faisant de la préférence morale subjective le fondement de sa démarche glossariale.

4. Enjeux sociaux : l'exemple du syntagme *identité de genre*

L' *identité de genre* est un syntagme figé (une lexie complexe) qui s'applique à un nombre bien plus important de personnes qu'avant et notamment depuis les années 2000. Il désigne le fait de « se sentir » homme, femme ou non binaire : une expérience intime, subjective, fondée

sur le ressenti. D'abord utilisé très spécifiquement en médecine et notamment en psychiatrie, il connaît aujourd'hui une évolution marquée notamment par le militantisme trans. Cette expression s'est imposée dans la médecine, le droit, l'éducation, l'administration et le langage courant. Or ce qui relevait hier de la sphère privée est devenu une catégorie publique dotée d'effets juridiques, médicaux et sociaux considérables. Voici la définition qu'en donne *Lexique trans* : « Identité de genre : ressenti interne du genre de l'individu. Indépendamment de son assignation, du regard de la société ou de son apparence/expression de genre ».

Cette définition marque une nouvelle manière de penser le sujet : non plus à partir de son corps sexué, mais à partir d'une identité ressentie. « Le sexe est ce que l'on voit ; le genre est ce que l'on ressent », disait l'endocrinologue et sexologue Harry Benjamin (un des premiers médecins à prendre en charge des personnes transsexuelles qui donna son nom à l'ancêtre de la WPATH qui s'appelait l'Association internationale Harry Benjamin pour la dysphorie de genre).

Selon certains médecins, « le sentiment d'identité de genre apparaît généralement vers l'âge de 2 ans 1/2, 3 ans, et peut être verbalisé ou exprimé clairement dans le comportement. »[26] Aussi surprenant que cela puisse paraître, à partir de 2 ans, on pourrait donc diagnostiquer une dysphorie de genre. Pour répondre à ces demandes, des centres dédiés se sont ouverts où des professionnels de l'enfance se spécialisent dans la *transidentité*[27].

Le Planning Familial, qui reçoit également ces adolescents et jeunes adultes, prône l'affirmation du genre fondée sur l'auto-identification et l'autodétermination, « chacun peut choisir qui il est ». Son Lexique s'applique à la lettre, car ses mots sont porteurs d'une charge idéologique produisant des effets de leurre. La rhétorique des activistes utilise le levier de l'indignation, de l'intimidation, du victimisme et du ressentisme[28] pour faire valoir leurs revendications disqualifiant par avance toute contradiction assimilée à de la transphobie. Ils sèment le doute en introduisant une confusion entre l'orientation sexuelle, notamment celle des homosexuels qui n'ont pas besoin de la médecine pour vivre leur sexualité et l'identité de genre qui concerne aussi les *trans* comptant changer de sexe grâce à la médecine.

Il en résulte un amalgame volontaire entre les thérapies de conversion (thérapies coercitives homophobes pratiquées dans le but de changer l'orientation sexuelle) et celles qui donnent du temps au patient afin d'interroger son symptôme et comprendre ses difficultés sans faire obstacle à son projet de transition ni s'y opposer: autant il est louable d'interdire les

[26] E. Fiot, L. Martinerie, **«** Accompagnement des enfants et adolescent.e.s transgenres », *Perfectionnement en Pédiatrie*, 4 (1), 2021, Elsevier, pp.38-43.

[27] Par exemple, pour la France et selon Jean Chambry, pédopsychiatre et responsable du CIAPA (Centre Intersectoriel d'Accueil pour Adolescent à Paris, on est passé d'environ dix demandes par an il y dix ans, à dix demandes par mois en 2020 (uniquement pour la région Ile de France). Aux USA, la première clinique pour jeunes transgenres a ouvert à Boston en 2007. Entre 2007 et 2017, 40 autres cliniques dédiées aux enfants et adolescents ont vu le jour. Avec le décret promulgué par le président Trump début 2025, les cliniques pédiatriques de genre ferment peu à peu. Cf. Lisa Marchiano, (2017), « Outbreak: On Transgender Teens and Psychic Epidemics », *Psychological Perspectives*, 60:3, 345-366, DOI: 10.1080/00332925.2017.1350804 Voir encore ce site bien documenté https://www.statsforgender.org/

[28] Masson, C. (2022). Introduction. « Le Ressentisme, nouvelle passion dominante des sociétés démocratiques ». Dans C. Masson *Crise des repères identitaires : Race, sexe, genre* (pp. 9-19). Paris, Hermann. https://doi.org/10.3917/herm.masso.2022.01.0009.

thérapies de conversion, autant il est extrêmement préjudiciable que les psychothérapies qui, par prudence, permettraient de retarder la médicalisation des mineurs soient confondues avec des thérapies de conversion. C'est pourtant la voie dans laquelle la France s'est engagée avec la proposition de loi n°4021 « interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne » adoptée à l'unanimité au Parlement le 5 octobre 2021, avant son passage au Sénat[29]. Le texte inscrit dans le code pénal une nouvelle infraction qui punit"les pratiques, les comportements ou les propos répétés visant à modifier ou à réprimer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, vraie ou supposée, d'une personne et ayant pour effet une altération de sa santé physique ou mentale".

Lorsqu'une adolescente affirme : « Je ne veux plus de ces formes qui font de moi une fille », il ne s'agit pas uniquement d'une revendication identitaire. Derrière le rejet des seins, des hanches ou des transformations pubertaires apparaissent souvent des angoisses complexes liées à la sexualisation du corps, à la peur du regard des hommes, parfois à des expériences traumatiques. C'est précisément là qu'apparaît la force performative du néologisme. L'expression « identité de genre » décrit une nouvelle manière de se penser et de s'affirmer, elle sème d'ailleurs le doute chez l'adolescent avant de fixer l'idée de pouvoir s'identifier autrement et donc changer de corps. Elle fournit ainsi un cadre d'intelligibilité que le collectif est invité à ratifier. Le sujet adolescent, en quête d'identité, peut ainsi trouver dans ce vocabulaire, une réponse rapide, sûrement une solution, à des questionnements plus complexes.

Au fil du temps, l'identité de genre a quitté le champ strictement clinique pour devenir une catégorie sociopolitique et juridique. Elle peut être invoquée pour modifier l'état civil, accéder à des soins dits « affirmatifs », revendiquer l'usage de pronoms spécifiques ou l'accès à des espaces réservés selon le sexe. Dans une vingtaine de pays, le changement de sexe juridique repose désormais sur l'auto-identification déclarative.

Cette mutation anthropologique et juridique explique également le succès du modèle dit « affirmatif » dans la prise en charge des mineurs. Celui-ci repose sur l'idée que l'identité déclarée par l'enfant ou l'adolescent doit être reconnue et soutenue sans remise en question. Toute exploration psychothérapeutique susceptible d'interroger l'origine du malaise risque alors d'être interprétée comme une tentative illégitime de modifier l'identité du jeune. L'« affirmation » (de l'identité) devient un impératif moral autant que clinique.

Ce passage de l'intime au collectif a radicalement modifié les cadres institutionnels. Les administrations collectent des données sur l'identité de genre ; les écoles intègrent cette notion dans leurs programmes ; les entreprises l'incluent dans leurs politiques de diversité. Ce qui relevait d'une expérience subjective, est devenu une catégorie administrative et statistique publique. Le ressenti, déclaratif, est désormais un critère de vérité.

[29] Sur les circonstances et les conséquences du vote de cette loi, voir « Enfants et questionnement de genre : "Les députés organisent la démission des adultes" », tribune d'Aude Mirkovic, porte-parole de l'association « Juristes pour l'enfance », publiée dans *Marianne* le 8 octobre 2021 ; https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/enfants-et-questionnement-de-genre-les-deputes-organisent-la-demission-des-adultes

L'institutionnalisation de la lexie « identité de genre » lui confère ainsi un pouvoir symbolique inédit et laisse entrevoir un changement de paradigme anthropologique. Elle redéfinit les modalités d'appartenance sociale, les critères de reconnaissance juridique tout en rejetant les diagnostics psy mais en ayant souvent besoin de la médecine.

*

Dans la théorie performative du langage qui sous-tend explicitement le discours transactiviste, modification du langage et changement social semblent indissolubles voire indiscernables : ainsi le *Lexique trans* se propose « d'accueillir des personnes ». Cela d'autant mieux que la réflexion sur l'identité s'appuie sur une ontologie de la désignation, traditionnelle depuis Aristote : les mots ont un sens parce que les choses ont un être. Mais elle se trouve ici inversée : les personnes ont un être, et donc une identité, parce que les mots qui les désignent conviennent à cette identité, ce qui pose en créatrices et arbitres de l'usage, indépendamment des normes (et même des règles) de la langue.

Ainsi, les divers procédés linguistiques que nous avons relevés concordent pour modifier la langue, et à travers elle, la société. Par exemple, diverses néomorphies prescrites par l'écriture inclusive créent par conflation morphologique des genres neutres ou complexes – assez comparables aux formes d'illusions visuelles instables du genre canard-lapin ou duègne-ingénue. Le figement de lexies comme *identité de genre* a également une fonction d'innovation sémantique, de type néosémie (*genre* étant ici un calque transparent de *gender*). La multiplication de calques de l'anglo-américain relève de la même fonction néologique, les acronymes compris.

Il serait déplacé et somme toute oiseux de déplorer une opacification de la langue commune, puisque précisément il s'agit de la remplacer pour instaurer une translangue[30] libérée d'un ordre contesté et jugée de ce fait émancipatrice. Elle résulte d'une élaboration décisoire, et se veut le parallèle linguistique des transformations médicamenteuses et chirurgicales couronnant une transition réussie.

Bibliographie

Aristote (1991), *Métaphysique*. Paris, Presses Pocket.
Arnauld, A. & Nicole, P. (1662), *La Logique ou l'art de penser*. Paris.
Austin, J. L. (1970), *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
Butler, J. (2005), *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte.
Fairclough, N. (1989), *Language and Power*. Londres : Longman.
Gérard, C. (2026), « Qu'est-ce qu'un néologisme militant ? Essai de délimitation », *Séminaire d'équipe, LILPA*, Nov 2024, Strasbourg. En ligne : ⟨hal-04799942⟩

[30] Voir F. Rastier, « Dérégulation du français et création d'une translangue », *Observable*s, 1, 2021, p. 144-165. Rééd. corrigée et augmentée dans *Texto ! Textes et cultures*, XXVII, 1-2, 2022. En ligne : http://www.revue-texto.net/index.php?id=4748

Masson, C. (2022), *Crise des repères identitaires : Race, sexe, genre*. Paris, Hermann.
Mouvement français pour le planning familial (MFPF) (2026), *L'offensive contre l'éducation complète à la sexualité : cartographie des acteurs et analyse des stratégies du mouvement d'opposition en Europe*. Rapport institutionnel.
Pavard, B. (2012). *Si l'impuissance changeait de camp. Le Planning familial (1956-1980)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
Planning Familial (s.d.), *Lexique trans*. Disponible sur : Planning Familial – Lexique trans
Pottier, B. (1992), *Sémantique générale*. Paris : Presses Universitaires de France.
Rastier, F. (2011), *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*. Paris, Champion.
Rastier, F. (2012), « Néologismes et néo-nazisme. Sur le diagnostic de Anders Breivik », *Cités*, n°50, 2012, pp. 13-17.
Rastier, F. (2021), « Dérégulation du français et création d'une translangue », *Observable*s, 1, p. 144-165.
Rastier, F. (2023), *Petite mystique du genre*. Paris : Éditions Intervalles.
Sablayrolles, J.-F. (2019), *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges : Lambert Lucas, coll. « La Lexicothèque », 2019, 305 p.
Tesnière, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
Volkoff, V. (1980), *Le Retournement*. Paris : Julliard.
Aristote (1991) *Métaphysique*. Paris, Presses Pocket.

Sources numériques consultées

- Portail national du Planning Familial (Section LGBTQI+): https://www.planning-familial.org/fr/lgbtqi-104.
- Planning Familial – Lexique trans : https://www.planning-familial.org/fr/lexique-trans
- Plateforme associative Bicause: http://bicause.fr.
- Coordination Intersexes Communauté (CIA): http://cia-oiifrance.org.
- International Planned Parenthood Federation (IPPF) :https://www.ippf.org

ANNEXE

Planning familial
Lexique trans

Introduction

Ce lexique a été établi pour accueillir le plus respectueusement l'ensemble des personnes. Les définitions présentées font consensus dans notre groupe, mais ne feront jamais l'unanimité. Aucune ne le fait partout, de par l'autodétermination des individus, la fluidité et l'évolution du langage. Vous pourrez donc rencontrer des personnes qui n'auront pas les mêmes définitions. Il convient, bien sûr, de s'adapter aux façons dont les personnes s'auto-déterminent. Ce lexique est rangé dans l'optique d'un apprentissage progressif, chaque terme donnant les clefs pour comprendre les termes suivants.

Termes liés aux transidentités

Transidentités : ensemble des vécus trans. Il convient de l'accorder au pluriel pour affirmer la diversité des vécus trans.

LGBTQIA+ : Lesbiennes, Gays, Bi, Trans, Queer, Intersexes, Asexuel·le·s ou Aromantiques, le "+" indiquant la non-exhaustivité, incluant toute identité de genre ou orientation marginalisée.

Genre : Classe sociale construite culturellement. En occident, cela admet deux catégories, dont une dominée : les femmes ; et une dominante : les hommes. Genre est également utilisé en raccourci pour désigner l'identité de genre.

Sexe : Construit social basé sur des observations moyennes des différences biologiques entre les genres. Il est communément admis scientifiquement que le sexe est un spectre. Peut également désigner l'appareil génital

Assignation à la naissance : À la naissance, les médecins décident, selon des normes de longueur du pénis/clitoris, si l'individu est un garçon ou une fille.

AMAB (acronyme de Assigned Male At Birth) : Personne assignée homme à la naissance.

AFAB (acronyme de Assigned Female At Birth) : Personne assignée femme à la naissance.
Ces acronymes sont à proscrire pour désigner des personnes. Ils ne servent qu'à renseigner sur l'assignation qu'a subi un individu, à ne faire que si nécessité absolue dans le contexte.

Identité de genre : Ressenti interne du genre de l'individu. Indépendamment de son assignation, du regard de la société ou de son apparence/expression de genre

Expression de genre : Ensemble de caractères visibles pouvant amener à catégoriser une personne comme à un genre ou l'autre (corps, vêtements, maquillage, parfum, attitude, …). L'expression de genre peut être différente de l'identité de genre, que cela soit voulu par l'interessé·e ou pas. Elle ne suffit pas à déterminer le genre de quelqu'un·e.
Personne trans : Une personne trans est une personne qui n'est pas du genre qu'on lui a assigné à la naissance. On admet que l'adjectif trans est le diminutif de transgenre. D'autres versions peuvent exister, mais elles sont propres aux interessé·e·s et ne devraient pas être utilisées par des personnes non concerné·e·s.

Personne cis : Personne ne se ressentant pas d'un autre genre que celui qu'on lui a assigné à la naissance. On admet que l'adjectif cis est le diminutif de cisgenre.

Femme trans : Femme AMAB.

Homme trans : Homme AFAB

Personne non-binaire (NB) : Personne dont le genre n'est pas "homme" ou "femme" : cela peut être une combinaison, une absence (agenre), ou un genre autre.
D'après notre définition, les personnes non-binaires sont inclues dans les vécus trans. Mais certaines peuvent ne pas se définir trans. Chaque personne NB peut avoir ou non un besoin de transition médicale et/ou administrative.

Transition : Indifféremment utilisé pour désigner une transition médicale (hormones, chirurgies, autres) et/ou sociale et/ou administrative, la transition est l'ensemble des actes que va accomplir une personne trans afin de se sentir mieux dans son genre ou pour cispasser.

Cis·passing : Le passing désigne une expression de genre permettant clairement d'identifier une personne comme d'un genre ou l'autre (ou pas du tout pour les passings androgynes). Le cispassing désigne le fait qu'une personne trans « passe » comme une personne cis. On dira alors qu'elle cispasse.

Stealth (anglais pour "furtif", "sous-marin") : On dit d'une personne trans qui a un cispassing et qui ne révèle pas qu'elle est trans qu'elle est "stealth". Souvent le seul moyen pour une personne trans d'aspirer à une vie un tant soit peu « normale », moins exposée aux violences.

Out (anglais pour « sorti·e » du placard) : Par opposition à stealth, une personne trans "out" ne cherche pas à passer pour cis (indépendamment de son cispassing)

Coming-out ("sortie du placard") : Déclarer à quelqu'un·e que l'on est trans (ou LGBTQIA+) et indiquer son genre. Une personne trans peut être amenée à faire son coming-out à plusieurs moments de sa vie, en fonction de ses proches/ami·e·s et de sa situation.

Outing/outer : Révéler qu'une personne est trans (ou LGBTQIA+). L'outing ne doit JAMAIS se faire sans le consentement de la personne concernée. Et cela peut être considéré, dans le code pénal, comme une atteinte à la vie privée.

Dans le placard/closet : dans le cadre d'une personne trans, se dit quand elle se fait toujours passer pour son genre d'assignation, et n'a pas fait de coming-out. Utilisé également par l'ensemble de la sphère LGBTQIA+.

Dysphorie de genre : Sensation d'inconfort, de détresse ou de rejet résultant de son assignation à la naissance. Elle peut être liée au corps et/ou à des critères sociaux. Ce terme d'origine médicale est souvent utilisé de façon abusive, comme un critère. Or, une personne trans ne ressent pas nécessairement de la dysphorie. Cette dysphorie peut, en revanche, être déclenchée par des situations qui peuvent sembler anodines aux autres.

Euphorie de genre : Sensation de bien-être ou de confort résultant de se reconnaître dans son genre que cela soit socialement ou corporellement. L'euphorie de genre peut être déclenchée chez les personnes trans par toutes sortes de situations, qui ne correspondent donc pas nécessairement à des stéréotypes de genre !Caractéristiques sexuelles : Ensemble des caractères sexués : hormones, organes internes, organes externes, chromosomes, poitrine, pilosité, répartition des graisses, …

Hormones : Dans le cadre des transitions médicales de personnes trans, celles-ci sont souvent amenées à prendre des hormones dîtes sexuelles : œstrogène et progestérone pour les femmes trans, testostérone pour les hommes trans). On parle de THS (traitement hormonal de substitution, ou de THF ou THM (traitement hormonal « féminisant »/« masculinisant »)

Dicklit : Clitoris ayant changé sous l'action d'un THS. Des hommes trans ou des personnes NBs, hormoné·e·s ou non, utilisent également ce terme pour désigner leur clitoris.

Femmis/Ladyck : Pénis ayant changé sous l'action d'un THS. Des femmes trans ou des personnes NBs, hormoné·e·s ou non, utilisent également ce terme pour désigner leur pénis.

SRS (Sex Reassignment Surgery) : Chirurgie génitale. Souvent appelé LA chirurgie, à tort. Elle en incluse des diverses et variées, et toutes les personnes trans n'en ressentent pas le besoin. Elle n'est légalement plus exigée pour un changement d'état civil.

Transphobie : Discrimination/haine/aversion/rejet des personnes trans. La transphobie ordinaire paraît souvent anodine aux personnes cis. Ne pas respecter l'identité d'une personne en est un exemple. La transphobie peut être intériorisée, amenant une personne à se haïr elle-même ou d'autres personnes trans.

Morinom ou deadname : Nom donné à la naissance et rejeté car renvoyant à l'assignation. Si celui-ci n'est pas rejeté, ça peut être « ancien nom », ou « nom civil » s'il n'est pas changé.

Mégenrer : Utiliser un pronom ou des accords qui ne sont pas ceux utilisés par la personne. Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe particulièrement blessant. S'il est accidentel, mais répété parce que la personne ne souhaite pas réellement s'en préoccuper, on considère cette négligence comme un transphobe également.

Normativité : imposer une situation comme normale, allant de soi, alors qu'elle n'est qu'un élément culturel encouragé.

Hétéronormativité : considérer le fait d'être hétéro comme "normal", allant de soi, comme la référence par défaut et de marginaliser tout ce qui en sort.

Cisnormativité : considérer le fait d'être cis comme "normal", allant de soi, comme la référence par défaut, de marginaliser tout ce qui en sort.

Queer : Ancienne insulte (anglais pour « bizarre, tordu ») réappropriée par des personnes qui se revendiquent de façon politique en dehors des normes hétéro-cis.

*CEC (*Changement d'État Civil)* : Désignant la plupart du temps l'acte de changement de sexe à l'état civil (+ prénom éventuellement) qui se fait devant le Tribunal de Grande Instance. Il peut également désigner l'acte de changement de prénom en mairie.

*TERF (*Trans Exclusionnary Radical Feminist)* : Désigne une fraction de féministes et d'individu·e·s luttant contre les droits des personnes trans au nom de la sécurité des femmes cis dans les espaces non-mixtes (toilettes/prisons). Utilisé à tort pour désigner les personnes transphobes en général.

Termes liés à tort aux transidentités

Travesti·e : Personne adoptant une expression de genre du "genre opposé" à des fins d'amusement, artistique ou d'excitation.

Drag-queen, drag-king, drag-queer : Personne se travestissant dans une performance artistique reprenant les codes culturels drag, caricaturant généralement les codes genrés.

Termes à ne pas utiliser

Mâle/Femelle : Utilisés surtout pour étudier la reproduction sexuée chez diverses espèces, il convient de ne pas les employer pour caractériser nos congénères humains. Ces termes binaires ne reflètent pas la variété de nos corps et de nos vécus. Comme on l'a vu plus haut, le sexe est un construit social. Un pénis est un pénis, pas un organe sexuel mâle.

Masculin/Féminin : Adjectifs se référant à une adéquation avec des stéréotypes genrés. Il peut être tentant de les utiliser, mais demandez-vous au préalable si leur utilisation ne sera pas vécue comme un jugement (qu'il soit positif ou négatif) du cispassing de quelqu'un·e.

Personne issue de la transidentité : Des personnes considérant leur transition « achevée » utilisent parfois ce terme. À ne pas utiliser sur des personnes n'utilisant pas le terme elles-mêmes. Il implique qu'être trans serait limité à un parcours avec un début et une fin.

Changer de sexe : Ça se réfère souvent, dans l'imaginaire collectif, à « LA chirurgie » (SRS).

En fait, les caractéristiques sexuelles de personnes, qu'elles soient cis ou trans, ne sont pas binaires et peuvent changer tout au long de leur vie.

Changer de genre : Une personne trans ne change généralement pas d'identité de genre ; elle l'affirme, la révèle ou l'assume. Dans une approche matérialiste du terme genre, en tant que classe sociale, le "genre" d'une personne trans n'est jamais tout à fait du genre femme ou homme, puisque cela peut dépendre de ce que son interlocuteurice sait ou perçoit.

Naître dans le mauvais corps : Se focaliser sur les le corps des personnes trans est une erreur commune et stigmatisante. Les difficultés liés à la transidentité découlent de l'assignation à la naissance, non du corps dans lequel on naît. Une personne trans peut tout à fait avoir la sensation d'être née dans un corps qui est bien le sien, en y apportant ou non des modifications pour que son apparence lui convienne d'avantage et/ou soit plus vivable en société.

Transsexuel·le : Ce terme pathologisant, introduit par les psychanalystes dans les années 50 dans le registre de la psychose, est proscrit aujourd'hui. De plus, il répand par son étymologie, la confusion que les transidentités seraient une "sexualité".
Certaines personnes trans utilisent ce terme, pour diverses raisons qui leur appartiennent. Iels se désignent comme iels le souhaitent. Le diminutif « trans » convient à la grande majorité d'entre elleux.

Transsexualité : synonyme de transidentités. À ne pas utiliser (voir plus haut)

Transsexualisme : terme médical utilisé pour catégoriser la transidentité en maladie mentale, aujourd'hui absent des références scientifiques mondiales.

Travelo, trav, shemale, ladyboy ou pussyboy, femboy, garçon manqué : termes insultants.

Inclusion dans les termes LGBTQI+
« Lesbienne » et « gay » sont bien connus, mais souvent ciscentrés.
Il est important de comprendre qu'un couple de lesbiennes peut, par exemple, être composé d'une femme cis et d'une femme trans, ou qu'un homme gay peut avoir une vulve.
Il peut aussi arriver par exemple qu'une personne transmasculine, bien que ne se définissant pas femme, garde son identité politique de gouine (réappropriation de l'insulte). Comme toujours, l'important est de respecter la façon dont la personne s'auto-détermine.
La définition consensuelle des personnes bi serait « attirées pour les hommes et les femmes ». Mais cette définition est binaire, et a pu être qualifiée de transphobe.
Le terme pan (attirées par des personnes de tout genre) s'est forgé notamment pour inclure des personnes non-binaires. On constate qu'il est surtout utilisé par les populations jeunes.
Mais d'autres définitions de bi existent, qui s'approchent beaucoup de celle de pan :
Homo étant attiré par le même genre ; hétéro étant attiré par un autre genre ;
bi serait « attiré par des personnes du même ou d'un autre genre ».
Plus d'infos sur http://bicause.fr/

La définition consensuelle de l'intersexuation, dans les associations humanitaires, est :
« personnes nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques du masculin ou du féminin ». Mais un besoin de définition plus politique a émergé, pour sortir clairement de la pathologisation, et y agréger un vécu social :
« l'intersexuation désigne les expériences des personnes nées avec un corps qui ne correspond pas aux définitions normatives du « masculin » ou du « féminin ». »
Elle sort ainsi de la réalité biologique en devenant une réalité sociale, créée par les médecins, avec des normes sexistes, homophobes et transphobes, qui violent des droits

humains en particulier celui à l'intégrité physique. Cette définition permet de sortir des paradigmes médicaux, et évite des divers écueils.
Plus d'infos sur https://cia-oiifrance.org/